La date de la reprise arrêtée, des protocoles anti-Covid mis en place

Université : «Pas d'année blanche»

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5156 - Mardi 25 août 2020 – Prix : 10 DA

398 nouveaux cas et 11 morts en 24 heures

Les contaminations en légère hausse

Page 2

Révision constitutionnelle

Le référendum fixé au 1er novembre prochain

Page 16

L'ordre règne à Bamako

Par Mohamed Habili

De l'aveu à la fois et de la délégation de la Cédéao emmenée par l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan et de la junte pour l'heure au pouvoir au Mali, formant le Comité pour le Salut du peuple, les discussions se déroulent dans le meilleur état d'esprit possible. Les deux parties ayant exprimé plus que leur satisfaction, leur optimisme quant à leur capacité à déboucher bientôt sur un règlement de la crise, c'est-à-dire avant même que la délégation ouest-africaine ne quitte le Mali, on se prend à se dire que cela ne saurait tarder désormais, si même cela n'est pas fait avant que ces lignes n'aient été publiées. La délégation n'a pas seulement discuté avec les chefs du putsch du 18 août, mais elle aussi pu voir les anciens responsables arrêtés, et d'abord le président renversé Ibrahim Boubacar Keïta, sur l'état de santé physique et mental duquel elle a pu ainsi se rassurer. On sait que la première réaction de la Cédéao a été pour exiger, non seulement la libération de l'ex-président, mais son rétablissement dans les fonctions qui étaient les siennes. A première vue donc, le fait que ses représentants à Bamako se disent satisfaits du tour pris par les pourparlers ne devrait avoir qu'une seule signification, à savoir qu'un accord est en train d'être trouvé en vertu duquel Boubacar Keïta redeviendrait le président du Mali. Or, il suffit de se le dire en ces termes pour se rendre compte combien cela pèche par excès d'optimisme.

Suite en page 3

Afin de mettre un terme aux convoitises et aux pratiques contraires au journalisme

Ammar Belhimer réaffirme son engagement

Ph/D. R.

Le gouvernement est engagé à poursuivre son action visant à assainir le secteur de la publicité "afin de mettre fin aux desseins et aux pratiques mafieuses qui vont à l'encontre de la profession de journaliste". C'est ce qu'a, en effet, assuré Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement qui a annoncé l'apurement des créances publicitaires des journaux en raison de la conjoncture exceptionnelle que traverse la presse nationale. Page 2

Afin de mettre un terme aux convoitises et aux pratiques contraires au journalisme

Ammar Belhimer réaffirme son engagement

■ *Le gouvernement est engagé à poursuivre son action visant à assainir le secteur de la publicité «afin de mettre fin aux desseins et aux pratiques mafieuses qui vont à l'encontre de la profession de journaliste». C'est ce qu'a, en effet, assuré Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement qui a annoncé l'apurement des créances publicitaires des journaux en raison de la conjoncture exceptionnelle que traverse la presse nationale.*

Par Lynda Naili

A ce titre, hier, dans une allocution prononcée lors de la conférence sur la publicité organisée par l'Agence nationale de la publicité (Anep) avec les professionnels de la presse nationale autour des «critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique», Amar Belhimer a affirmé qu' «en prévision de la rentrée sociale, et en tenant compte de la conjoncture exceptionnelle que traverse la presse nationale, le ministère de la Communication a demandé à l'Anep d'apurer les créances publicitaires des journaux, chose qui a été faite dimanche». En outre, il a réitéré son engagement à poursuivre le processus entamé pour «assainir le secteur de la publicité» et «mettre un terme aux desseins et aux pratiques qui vont à l'encontre de la profession». De ce fait, qualifiant de «sensible» le secteur de la publicité (publique), le ministre de la Communication indiquera que la finalité et «l'objectif suprême», de cet assainissement, est que la profession de journalisme soit exercée par des journalistes». Et de mettre en exergue que son département ministériel n'intervient aucunement dans la gestion d'une entreprise économique publique (l'Anep en l'occurrence), soumise en premier et dernier lieu au droit commercial . «Nous sommes le seul propriétaire d'une institution indépendante, responsable sur le plan réglementaire des ses décisions», soutiendra-t-il, avant d'ajouter : «Nous ne nous érigeons pas en tant que tutelle, car l'ère de l'allégeance et de la tutelle administrative a abouti à des catastrophes économiques qu'il est difficile d'évaluer aujourd'hui». En outre, approuvant l'initiative de l'Anep pour «un règlement juridique des procédures contractuelles régissant l'accès à la publicité publique qu'elle gère en tant qu'autorité exclusive de l'Etat dans un pays où la demande publique est le principal moteur de l'investissement et de l'activité économique», le ministre de la Communication a mis l'accent sur «la clarification du rôle et de la place des soumissions et des offres publiques dans la liste des produits publicitaires». En outre, M. Belhimer a également révélé que l'Anep a prévu d'introduire un avenant aux conventions d'attribution de la publicité, à compter du 1er janvier 2021, précisant qu'il s'agit d'une «procédure d'introduction d'une nouvelle transaction commerciale et de partenariat dans un contexte juridique contraignant». Et pour cause, pour le ministre, cet effort s'inscrit dans le cadre de «la liberté de contrat tant qu'elle (la liberté) ne contredit pas les lois de la République», estimant que cette démarche prend en considération trois principes, à savoir que «tout est possible dans le cadre de la loi» du moment que l'article 59 du Code civil stipule que le contrat est établi du fait d'une volonté compatible sans préjudice aux dispositions légales, et «l'exercice serein des libertés grâce à la reconsidération de la notion de responsabilité», de même que «la transition d'une presse version papier vers une presse électronique». De plus, outre la mise en place d'un nouveau cadre contractuel entre les éditeurs et une institution nationale qui a le monopole de la publicité publique, il a aussi annoncé une loi réglementant les activités des agences de communication pour intégrer le secteur privé dans le secteur de la publicité et les mesures transitoires pour la distribution de publicités publiques. «Nous n'avons pas d'administration pour gérer une institution économique publique soumise au droit commercial basé sur le principe de la séparation entre l'Etat holding et la marche pour s'éloigner du modèle administratif et bureaucratique de gestion», déclarera-t-il à ce sujet. De plus, faisant part du commencement immédiat de la transition de la presse papier à l'électronique, il dira que pour une meilleure transition, la nouvelle loi sur la communication sera précédée du lancement d'ateliers de discussion et de concertation. Le but étant de démocratiser l'octroi de la publicité via l'Anep, insistera-t-il. Et à Amar Belhimer d'annoncer que plusieurs ateliers ont été ouverts pour discuter autour des aspects juridiques devant définir les modalités d'accès à la publicité étatique et convenir d'un cadre de contractualisation dans le respect du droit. Enfin, déclarant que le remboursement des dettes des journaux qui ont finalement été réglées avant-hier, le ministre a fortement plaidé pour la réhabilitation du concept de responsabilité, à la condition que le journalisme soit pratiqué par des journalistes». L'ère de la tutelle bureaucratique et administrative et le gage de loyauté ont conduit à des catastrophes économiques difficiles à évaluer aujourd'hui», martèlera-t-il.

Ph. >O. F.

Ounoughi dévoile les modalités d'accès à la publicité publique

Pour sa part, Larbi Ounoughi, P-DG de l'Anep, a précisé que l'assainissement du secteur de la publicité et le changement du mode de gestion vise à donner un «nouveau visage» à l'Anep et ce, en dépit de la situation financière difficile qu'elle connaît, à l'instar des entreprises du secteur. Par la même occasion, il a fait savoir que 15 critères transitoires pour l'attribution de la publicité publique ont été définis, précisant que pour le renouvèlement des conventions de publicité, ces nouvelles dispositions prendront effet à partir du 1er janvier 2021 en attendant la promulgation de la loi sur la publicité. Ainsi, évoquant la quinzaine de critères retenue, il dira que les médias doivent disposer d'un registre de commerce, d'un agrément auprès du ministère de la Communication, d'une déclaration d'existence/impôt, d'un Numéro d'identification des statistiques (NIS) et d'un Numéro d'identification fiscale (NIF). Les critères portent également sur la situation vis-à-vis de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), le tirage du journal, la nature du journal (local, régional ou national), la création de journaux (une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie), la corruption (la condamnation du directeur de la publication pour corruption peut engendrer la suspension de la publicité), le prête-nom, la diffamation (ne pas faire l'objet d'une condamnation infâmante), le taux de la publicité attribué à une édition (ce taux ne peut dépasser le tiers du nombre de pages de l'édition). La convention repose, en outre, sur les critères relatifs à l'éthique, la publication des comptes sociaux annuels et la nature de l'édition qui ne peut être celle d'un parti ou de tout autre organisation partisane ou associative.

L.N.

Accidents de la circulation

La route a fait moins de morts durant la période de confinement

Le phénomène des accidents de la route fait, chaque jour, des ravages, mais heureusement grâce au confinement et à la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilayas durant les sept derniers mois, comme mesure de prévention et lutte contre la propagation du Covid-19, une baisse du nombre de morts due aux accidents de la circulation au niveau national a été enregistrée. Durant les sept derniers mois, le pays a été marqué par la crise sanitaire du Covid-19 , la mise en place des mesures de prévention tel que la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilayas ainsi que le trafic ferroviaire, une mesure qui a durée plus de quatre mois, ainsi que l'interdiction de la circulation entre les wilayas enregistrant un taux de contamination élevé , une mesures qui a été annulée récemment, et autre mesures de prévention qui ont donné leurs fruits. en effet, grâce à ces mesures, la route a fait moins de massacres. Selon un communiqué de la délégation de sécurité routière, une baisse du nombre de morts due aux accidents de la circulation durant les sept derniers mois au niveau national a été enregistrée et ce, avec un taux de plus de 21% par rapport à la même période de l'année dernière. Un total de 10 554 accidents de la circulation a été enregistré au niveau national, ayant entraîné la mort de 1 549 personnes, précise la délégation dans un communiqué. Par ailleurs, un total de 14 244 personnes ont été blessées durant les sept premiers mois de l'année en cours, ajoute-t-on de même source, soulignant que tous ces indicateurs ont connu une baisse par rapport à la même période de l'année dernière. La délégation de sécurité routière a enregistré également une baisse du nombre d'accidents (-23,74%), de morts (-21,33%) et de blessés (-25,67%) durant les sept premiers mois de l'année en cours (de janvier à juillet 2020), et ce par rapport à la même période de l'année précédente. En outre, dès la réouverture des routes , la reprise de la vie noprmal depuis le début du mois d'aout en cours , des services de la Sûreté nationale enregistrent quatidiennemnt des accident , en effet , Cinq personnes ont trouvé la mort et 102 autres ont été blessées dans 94 accidents de la route recensés le week-end dernier (21 et 22 août 2020) en zones urbaines, a indiqué hier un bilan des services de la Sûreté nationale. Selon les données des services compétents de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents. La direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) réitère son appel aux usagers de la voie publique à «faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite et à respecter le Code de la route». Elle met à la disposition des citoyens, 24h/24, le numéro vert 15 48 et le numéro de secours 17 pour recevoir les signalements.

Thinhinene Khouchi

— La date de la reprise arrêtée, des protocoles anti-Covid mis en place —

Université : «Pas d'année blanche»

La rentrée universitaire aura, bel et bien, lieu et le spectre de l'année blanche, que craignaient les étudiants, est définitivement écarté. Maintes fois reportée, la reprise des cours à la Fac aura lieu, en «présentiel» à partir du 19 septembre pour prendre fin le 30 octobre prochain.

Par Aomar Fekrache

Ph.>MDN

C'est du moins ce qui ressort de la réunion tenue, hier, par les représentants des Organisations estudiantines avec le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. De son côté, le directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur, Boualem Saïdani, a indiqué que ses services ont mis en place un protocole sanitaire en prévision de la nouvelle rentrée universitaire. Dans une déclaration à la Télévision publique, il a indiqué que le protocole sanitaire, destiné à faire face à la pandémie de la Covid-19, a été élaboré en concertation avec les partenaires sociaux (enseignants, syndicats des enseignants, associations et syndicats d'étudiants). Il répond à quatre points principaux, à savoir l'aspect sanitaire, pédagogique, social et l'agenda de reprise des cours. Par ailleurs, M. Saïdani a tenu à rassurer les étudiants concernant l'année universitaire 2019/2020 en affirmant qu'il n'y aura «pas d'année blanche». Faut-il rappeler à ce propos, que suite à la décision de confinement prise le 12 mars dernier par les autorités publiques, il a été procédé à la suspension des cours en présentiel et le secteur s'est mis à dispenser des cours à distance. Selon ce responsable au ministère de l'Enseignement supérieur, l'année universitaire sera clôturée dans de bonnes conditions et ce, en poursuivant les programmes pédagogiques à la mi-septembre, précisant que les deux tiers des programmes pédagogiques prévus pour l'année 2019/2020 ont été déjà dispensés et il n'en reste qu'un tiers. Aussi, l'orateur a expliqué que la reprise progressive a commencé dimanche 23 août. Elle sera en septembre pour les étudiants inscrits en doctorat et ceux en fin d'année master 2 et les étudiants en 5ème année ingénieur d'Etat, viennent ensuite les écoles supérieures des enseignants inscrits en troisième, quatrième et cinquième année. Faut-il souligner que des reports consécutifs de la reprise des cours ont fini par susciter des doutes parmi les étudiants. Initialement, la reprise des cours à l'université était prévue le 23 août, avant qu'elle ne soit décalée, dans un premier temps, au 1er septembre, puis au 19 septembre. Cette dernière date devrait être la bonne, pour une reprise moult fois annoncée. Les enseignants universitaires, apprend-on, ont repris hier, ils ont signé, à distance, les PV de retour. Au-delà du souci des étudiants de valider l'année et celui des enseignants de parvenir à transmettre des connaissances dans des conditions exceptionnelles, le grand enjeu reste la gestion de l'aspect sanitaire.

A. F.

398 nouveaux cas et 11 morts en 24 heures

Les contaminations en légère hausse

L'Algérie a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre que la journée d'hier (11), portant à 1446 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a enregistré une légère hausse avec 398 cas, 6 cas de plus par rapport à hier (392), pour atteindre au total 41 858 cas confirmés.

R. N.

Chems-Eddine Chitour évoque «un immense chantier»

Bientôt des véhicules et des trains roulant à l'électricité en Algérie

L'Algérie ambitionne d'adopter l'énergie électrique pour les véhicules utilisant les énergies polluantes comme le diésel et l'essence, a relevé hier, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chem-Eddine Chitour, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale.

Invité de la rédaction de la Chaîne III, le professeur Chem-Eddine Chitour a énuméré quelques uns des grands chantiers que son département ministériel s'apprête à lancer. Le gouvernement ambitionne, a-t-il déclaré, de diminuer l'usage du diesel, «un danger public», en le remplaçant progressivement par le diesel fioul et le GNC et aborde une autre phase consistant en l'introduction progressive de véhicules roulant à l'électricité. «Nous ambitionnons d'introduire, outre des véhicules de tourisme, des bus et des trains utilisant le même type d'énergie, pour lesquels quatre bornes de recharge ont déjà été installées», a-t-il annoncé. Il a relevé l'acquisition, «dans l'immédiat», de 200 000 kits de GPL, pour autant de véhicules, permettront d'économiser 200 millions de tonnes d'essence. Une telle opération, précise-t-il, réduira la facture des importations de carburants de 200 milliards à 60 milliards de dollars. Pour le professeur Chitour, «en sortant des anciens schémas et en faisant preuve d'imagination, l'objectif tend à aller vers un usage grandissant de l'énergie produite par le soleil, pour créer des villes nouvelles, et alimenter les habitations, les administrations publiques et le secteur agricole en électricité». En outre, le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables note qu'il existe, désormais, «un cap», ouvrant la voie vers le futur, sur la base d'une rationalisation des dépenses et de création de richesses en consommant moins et mieux». Il s'agit là, selon lui, d'un «immense chantier, adossé à une vision nouvelle», destinée, dit-il, à sortir l'Algérie de son «ébriété actuelle» pour l'amener vers une «sobriété énergétique», à l'horizon de 2030. Pour le ministre, «aujourd'hui, on ne pourra plus continuer à exporter de l'énergie, ou bien la consommer. D'où la nécessité durant la décennie à venir, de réussir la transition énergétique, et assurer un viatique aux générations futures». Face aux défis qui s'annoncent en matière d'énergie, d'eau, d'environnement, de changement climatique, auxquels s'ajoute celui de la Covid 19, le professeur Chitour, indique : «Nous devons faire preuve d'intelligence et avoir une visibilité, mais, pour cela, dresser un état des lieux et connaître nos capacités». Mais avant toute chose, il reconnaît qu'en matière de consommation d'énergie, «nous vivons au dessus de nos moyens». «Il faut dire la vérité aux citoyens», suggère-t-il. Relevant que des 2 500 milliards de mètre-cube de gaz restant au pays et compte tenu du rythme de leur consommation, «nous en avons pour une vingtaine d'années», d'où l'impératif,, insiste-t-il, de consommer moins «en consommant mieux». Le professeur Chitour, qui a développé quelques objectifs que son ministère s'apprête à mettre en œuvre, explique qu'il s'agit de passer d'un mode de consommation du fossile «en quantité raisonnable» à celui du renouvelable. Parmi l'un des premiers chantiers lancés, il mentionne celui des économies d'énergie. «En faisant la chasse au gaspillage et si tout le monde adhère, nous pourrons faire 10% d'économie de cette énergie, soit l'équivalent de 1,8 milliard de dollars», a-t-il relevé.

Sarah. S

LA QUESTION DU JOUR

L'ordre règne à Bamako

Suite de la page une

Des putschistes qui se laissent convaincre aussi facilement par leurs interlocuteurs de faire comme si rien ne s'était passé, comme si eux-mêmes n'avaient rien commis de répréhensible, voilà quelque chose qui ne s'est jamais vue nulle part, pas même dans ce continent de putschs qu'est l'Afrique. Ce n'est pourtant que de cette façon que les délégués de la Cédéao seraient, a priori, en droit d'envisager leur mission avec optimisme. Or, il y a quelque chose d'autre qui s'oppose à cette version, c'est le soutien dont jouit la junte de la part du peuple malien. Le coup d'Etat a donné lieu à des scènes de liesse dans Bamako, et probablement ailleurs dans le pays. Plus significatif encore de ce que les putschistes soient perçus plus favorablement par les Maliens, la reprise par ces derniers de leurs activités ordinaires, comme si de rien n'était, ou alors comme si c'est au contraire maintenant que le retour à la normale a pu se produire. Il y avait des troubles et des protestations à n'en plus finir sous le président Keïta, qui maintenant ont cessé. N'est-ce pas là la meilleure preuve que le coup d'Etat, loin d'avoir causé le désordre, y a, en réalité, mis fin ? Cela, la délégation de la Cédéao, venue convaincre les putschistes de rendre avant toute effusion de sang le pouvoir à ses détenteurs légitimes, n'a pas pu, pour sa part, ne pas le constater. Il y avait du désordre avant le putsch. L'ordre règne une fois qu'il est intervenu. Elle-même est présente et peut, de ce fait, en témoigner devant n'importe quelle autorité devant quoi elle serait appelée. De là, la question qui se pose : un putsch qui a l'appui enthousiaste du peuple, est-ce toujours une atteinte gravissime à la paix civile, si toutefois il l'est à l'égard de l'ordre constitutionnel en place ? Les putschistes ayant agi selon le souhait du peuple, comme en atteste son soutien, sont-ils eux-mêmes renversables ? Forcée en l'occurrence de se rendre à cette évidence d'un peuple en phase avec la junte, la délégation de la Cédéao pourrait bien n'avoir eu d'autre choix que d'exprimer sa propre satisfaction. Ce que d'ailleurs elle n'a guère tardé à faire en déclarant que le choix du peuple malien sera de toute façon aussi le sien. Sous-entendu : en dépit de ce qu'elle-même a pu dire dans un premier temps.

M. H.

Nouvelle activité agricole introduite à Khenchela

Culture du safran, entre succès des expériences et problèmes de commercialisation

La culture du safran a enregistré, au cours des trois dernières années, une réelle vitalité à Khenchela attestée par la multiplication des exploitations le cultivant, l'extension de la superficie consacrée à cette spéculation et l'augmentation de la production, relèvent les statistiques de la direction locale des services agricoles (DSA).

Même si l'arboriculture fruitière et la céréaliculture demeurent encore les principales activités agricoles dans la wilaya, de grands espoirs sont placés sur cette nouvelle filière à la faveur des résultats encourageants obtenus jusque-là par plusieurs agriculteurs. Activité nouvellement introduite dans la wilaya de Khenchela, la culture du safran, appelé «or rouge», a suscité l'intérêt de nombreux agriculteurs attirés par le prix du gramme oscillant entre 4 500 à 6 000 DA, relève Imad Mokdad, chef du bureau statistique à la DSA, qui assure que durant la saison agricole 2018/2019, la wilaya a réalisé une production de 20 kg de safran d'une valeur estimée à 120 millions de DA.

Les producteurs confrontés aux problèmes de commercialisation

«Cette récolte devra augmenter encore au cours de l'actuelle saison à la faveur de l'entrée en activité de nouveaux cultivateurs», souligne le même cadre qui note que cette spéculation est concentrée dans les localités montagneuses de Lamsara, Chélia, Bouhmama et Tamza dont le climat froid en hiver et sec le reste de l'année, ainsi que les caractéristiques pédologiques du sol sont considérés très favorables pour la culture de cette plante aromatique.

Les bulbes de crocus à safran sont plantés à la mi-août et la cueillette des jolies fleurs violettes commencent début novem-bre pour en extraire les fameux stigmates qui seront ensuite séchés, avant d'être commercialisés comme condiment ou intrant pour la fabrication de médicaments ou des huiles. Lehmari, safranier de la commune de Chélia (60 km à l'ouest de Khenchela), assure, qu'en dépit des efforts continus faits par lui et ses frères le long de l'année pour planter et entretenir les bulbes de safran avec les actions répétées de désherbage qui doivent être manuellement effectuées pour ne pas endommager les jeunes bourgeons, ils se trouvent confrontés, au terme de la saison, au problème de commercialisation qui les empêche de développer leur investissement. «Si le safran est cher, c'est parce que 60 gr exigent la collecte de 10 000 fleurs et 500 gr nécessitent 120 000 fleurs récoltées, en plus, une à une et impérativement à la main», affirme ce safranier qui assure que les analyses effectuées sur le safran de son exploitation ont révélé leur teneur en de multiples vitamines et huiles essentielles bénéfiques à l'organisme. «La plupart des investisseurs dans cette filière dans la wilaya ont fait subir à leurs récoltes des analyses de laboratoires durant la saison passée qui ont confirmé la conformité du produit aux catégories 1 et 2 de la norme ISO 36-32 sans que cela n'en facilite la commercialisation», affirme Lehmari. L'institution de la culture du safran, le 30 mai dernier, en filière autonome par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est appelée à ouvrir des perspectives prometteuses aux agriculteurs à compter, notamment de la prochaine saison, a affirmé le même producteur. Le gérant de l'exploitation agricole des frères Rouibi pour la culture du safran, située dans la commune de Lemsara (80 km à l'ouest de Khenchela), Djamel Rouibi, rencontré dans la propriété familiale en train de préparer le sol pour démarrer la nouvelle saison du safran, appelle à encourager l'exportation de cette plante aromatique par l'organisation des safraniers et par leur accompagnement et leur soutien et les aider à placer leur production sur les marchés internationaux. Pour cet agriculteur, «le marché national a un potentiel limité» comparativement aux ambitions des investisseurs de la filière surtout que le kilogramme de la précieuse poudre aromatique atteint les 6 millions de DA. Le safranier Djamel Rouibi appelle le ministère de l'Agriculture et du Développement rural à soutenir les investisseurs de cette filière agricole pour leur permettre d'accéder aux marchés internationaux de sorte à contribuer au développement des zones rurales productrices, générer une nouvelle source de devises et développer l'économie nationale.

Ph. >D. R.

Rachid F/APS

Des experts l'ont recommandé

Un plan d'urgence pour la pérennité de l'industrie pharmaceutique

Des experts de l'industrie pharmaceutique ayant participé à un atelier consacré à cette branche, lors de la conférence sur le plan de relance économique et sociale, tenue récemment à Alger, ont émis un ensemble de recommandations pour relancer ce secteur, a indiqué avant-hier, un communiqué du ministère du secteur.

Lors de cet atelier, qui a été présidé par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmad, des experts du secteur, des chercheurs universitaires et un représentant du secteur bancaire ont émis des recommandations urgentes axées sur la mise en place d' «un plan d'urgence» qui permettra aux entreprises du secteur pharmaceutique de surmonter les contraintes qui menacent leur pérennité. Ce plan recommande, notamment la levée de toutes les restrictions qui entravent l'opération d'enregistrement des médicaments fabriqués localement afin de réduire la facture d'importation des produits pharmaceutiques. Il s'agit également de réactiver le comité économique fixant les prix des médicaments, indique le communiqué, affirmant que les participants ont également recommandé aux secteurs concernés de désigner des représentants permanents pour se réunir périodiquement en vue de régler tous les dossiers ayant trait au secteur. Les experts ont également recommandé aux pouvoirs publics de soutenir l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. Pour eux, l'agence doit avoir des compétences humaines, mais il faut aussi la doter de moyens matériels afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs d'une manière rapide dans le respect des conditions de santé et de sécurité requises.

Ils ont également recommandé de rendre opérationnel le comité des médecins experts pour traiter en urgence les dossiers des médicaments en suspens. Les participants à cet atelier ont, par ailleurs, sollicité le ministère de l'Energie pour accélérer l'octroi des licences liées à l'acquisition de matières sensibles et de produits chimiques dangereux utilisés dans la production des médicaments, tout en respectant les conditions de sécurité.

Un cadre réglementaire spécifique aux médicaments biologiques

Les participants ont également préconisé la mise en place d'un cadre réglementaire spécifique aux médicaments biologiques. «Il s'agit de créer toutes les conditions pour réaliser la sécurité sanitaire et garantir la réussite de la santé publique à faire face aux urgences sanitaires, notamment les épidémies», ont-ils insisté. Les experts ont également souligné la nécessité de promouvoir l'Agence nationale des produits pharmaceutiques en la hissant au rang des agences internationales. «Cela donnera plus de fiabilité aux produits locaux, ce qui permettra de les placer sur les marchés régionaux et internationaux», ont-ils plaidé. Ils proposent d'ailleurs que l'Agence soit sous tutelle du ministère des Industries pharmaceutiques. Les acteurs du secteur ont également préconisé la mise en place d'un système pour fixer les prix des produits pharmaceutiques afin de garantir l'approvisionnement des citoyens en médicaments à des prix raisonnables, tout en tenant compte des coûts réels du produit afin de ne pas pénaliser les producteurs. Ils ont insisté sur la nécessité de renforcer le partenariat entre les centres de recherche et le secteur des industries pharmaceutiques, en incitant les opérateurs activant dans le secteur à conclure des accords de partenariat et d'organiser des rencontres périodiques avec les porteurs de projets. En outre, ils ont appelé à l'intensification des foires et des expositions sur l'industrie pharmaceutique. Lors de cet atelier, les participants ont mis en avant les mesures prises pour encourager les opérations d'exportation afin de faire contribuer le secteur à la diversification de l'économie nationale, notamment à travers les opérations d'exportation vers l'Afrique et les pays arabes. L'atelier a insisté sur la nécessité d'encourager les investissements algériens à l'étranger afin d'acquérir des parts de marché sur à l'international et mettre en place une plateforme spécifique à l'exportation des produits pharmaceutiques dotée d'un réseau de transport aérien, terrestre et maritime adapté.

Les participants, qui sont en majorité (95%) des acteurs du secteur, ont assuré qu'ils disposaient des moyens matériels et humains ainsi que des compétences managériales pour relever le défi de l'industrie pharmaceutique. Ce qui devrait contribuer grandement, selon eux, à la promotion des exportations hors hydrocarbures. Ils ont enfin considéré que la création d'un ministère spécifique aux industries pharmaceutiques était un «indicateur fort des pouvoir publics» eu égard à l'importance vital de ce secteur pour booster l'industrie algérienne hors hydrocarbures et assurer la souveraineté sanitaire du pays.

Mériem N.

Agriculture/ El Oued

Extension des surfaces dédiées à la culture de la canne à sucre

De nombreux agriculteurs à travers la wilaya d'El Oued ont entamé cette saison à l'extension des surfaces dédiées à la culture de la canne à sucre, dans la perspective de son adoption comme culture stratégique de l'agro-industrie, a fait savoir hier, la Chambre d'agriculture de la wilaya.

Par Sérine N.

Ph/D. R.

L'intérêt manifesté pour l'investissement dans ce type de culture intervient dans le sillage de la politique prospective de l'Etat de développement de l'agriculture saharienne, dans le volet des cultures stratégiques appelées à constituer de nouvelles ressources à l'économie nationale, a affirmé le secrétaire général de la Chambre agricole, Ahmed Achour. Les programmes de vulgarisation et de formation arrêtés par la Chambre agricole ont contribué à cette tendance vers l'investissement dans la culture de la canne à sucre, confortée par les expériences réussies menées à travers la wilaya et ayant montré l'adaptation des conditions naturelles de la région (sol, eau et climat) à ce type de culture, a-t-il ajouté. Selon M. Achour, la production de la canne à sucre ira, dans une première étape, à la production de jus frais pour la consommation, avant d'intensifier sa culture et son exploitation en tant que culture stratégique pour l'industrie de transformation (matière première pour la production de sucre et autres) et la réduction ainsi de la facture des importations. La Chambre de l'agriculture s'attelle actuellement à identifier les superficies cultivées pour la canne à sucre en vue de cerner les capacités de production prévisionnelle, tout en assurant le soutien en matière de vulgarisation, d'orientation et d'accompagnement des agriculteurs désireux de se lancer dans ce segment d'activité agricole. L'expérience de culture de la canne à sucre, ayant donné des résultats probants durant la saison écoulée à travers la wilaya (régions d'Ourmès et Guemmar), a été introduite d'Egypte (région de Saed) et d'Arabie Saoudite (région de Djeddah) aux conditions climatiques similaires (chaleur et humidité), et a été adoptée au départ comme brise-vent pour lutter contre l'ensablement, a expliqué le même responsable. Pour de nombreux agronomes, il appartient de mettre en place une stratégie bien étudiée visant l'exploitation optimale de cette culture nouvellement introduite, et ce, à travers des mécanismes d'orientation, de vulgarisation et d'accompagnement technique, au regard de son importance en vue d'atteindre l'autosuffisance en sucre et la sécurité alimentaire. Ils préconisent, pour cela, d'activer dans ce sens pour ne plus exploiter la canne à sucre comme brise-vent et source de jus frais seulement, mais de se tourner vers son exploitation en tant que culture stratégique, d'autant que la plante a une croissance rapide et sa culture n'est pas gourmande en eau (irrigation une fois par semaine) ni trop exigeante en termes de suivi et de produits phytosanitaires. **S. N.**

Filière cacao

Une «Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana» lancée

LA CÔTE D'IVOIRE et le Ghana ont lancé un organisme pour harmoniser leurs actions dans la filière cacao, rapportent des médias locaux.
Dénommée «Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana», elle devrait permettre aux deux pays de faire valoir leurs intérêts sur le marché mondial. Elle devra permettre aussi de promouvoir, de favoriser et de défendre les intérêts des deux pays sur le marché et les forums internationaux.
L'organisation devra permettre d'harmoniser efficacement les différentes actions prévues dans le cadre du partenariat conclu depuis 2017 entre les deux pays pour peser sur le marché mondial qu'ils approvisionnent à 60 %. Parmi celles-ci figure l'annonce simultanée du prix au producteur le 1er octobre de chaque année pour réduire les risques de contrebande à travers les frontières et la promotion de la consommation de fèves dans les deux pays et en Afrique de l'Ouest. La lutte contre le travail des enfants et le renforcement des échanges entre les deux pays dans le domaine de la recherche agronomique sont par ailleurs parmi les missions assignées à cet organisme. Pour rappel, la Côte d'Ivoire et le Ghana appliquent une prime spéciale de 400 dollars sur chaque tonne de cacao vendue durant la campagne 2020/2021.

R. E.

Cours de l'or noir

Le Brent en hausse à plus de 44,5 dollars

Hier, les cours du pétrole commençaient la semaine dans le vert, portés par le souffle de l'ouragan Marco et de la tempête tropicale Laura qui ont mis à l'arrêt plus de la moitié de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,69 dollars à Londres, en hausse de 0,77% par rapport à la clôture de vendredi dernier. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 0,76% à 42,66 dollars.

«Les prix du pétrole sont en légère hausse car les conditions climatiques difficiles ont interrompu la production de pétrole dans le Golfe du Mexique», a expliqué Bjornar Tonhaugen, analyste. A l'approche de l'ouragan Marco et de la tempête tropicale Laura, les compagnies énergétiques ont décidé de suspendre par précaution l'équivalent de 58% de la production de pétrole dans le Golfe du Mexique, a indiqué

Avant-hier une agence américaine. Cela correspond à 1,07 million de barils par jour. Par prudence, 114 plateformes de production sur les 643 plateformes accueillant du personnel ont été évacuées dans le Golfe du Mexique, qui fournit à lui seul 17% de la production américaine de brut.

Cette situation pourrait bien devenir l'aiguillon des marchés du brut «au cours des trois prochains jours», a indiqué Eugen Weinberg, analyste.

Selon le Centre national des ouragans (NHC), basé à Miami, Marco s'est transformé en ouragan dimanche et devait traverser le centre du Golfe du Mexique dans la journée avant de s'approcher de l'Etat américain de Louisiane hier. Selon le même institut, Laura devrait s'approcher du centre et du nord-ouest du Golfe du Mexique aujourd'ui et mercredi.

«Le dollar américain plus faible» stimule également les prix du brut, a noté Craig Erlam, analyste. Toute baisse du dollar rend le baril, libellé en billet vert, plus attractif pour les investisseurs munis d'autres devises.

Lylia K.

Royaume-Uni

90 000 emplois supprimés ou à risque dans le secteur du voyage

Plus de 90 000 emplois ont été supprimés ou sont à risque dans le secteur du voyage au Royaume-Uni en raison de l'impact de la pandémie de coronavirus sur le tourisme, a prévenu hier l'association des agents de voyage Abta. Cette estimation prend en compte les suppressions de postes depuis le début de la crise sanitaire dans le secteur du voyage et sa chaîne d'approvisionnement, précise l'Abta (Association of British Travel Agents) dans un communiqué. Pour le secteur du voyage au sens strict (tour opérateurs, agents de voyage et compagnies aériennes), ce sont 39 000 emplois qui sont affectés par la pandémie, soit 18% des effectifs totaux. Selon l'Abta, la situation sociale a atteint un «point critique» du fait de l'impact sur le secteur des différentes mesures censées enrayer la propagation du virus. Les Britanniques sont bien moins nombreux à voyager à l'étranger, notamment en raison de la quarantaine mise en place par le gouvernement britannique pour les voyageurs qui reviennent de France ou d'Espagne par exemple. Les professionnels du tourisme reconnaissent les bienfaits du dispositif de chômage partiel, qui doit être retiré fin octobre et n'a pas toutefois empêché de nombreuses entreprises de lancer des plans sociaux. Mais l'Abta appelle à l'aide le ministre des Finances, Rishi Sunak, afin qu'il déploie des mesures spécifiques pour aider les entreprises et les emplois, comme des quarantaines par région et non par pays, ou encore une exonération temporaire de la taxe sur les billets d'avion. «Le redémarrage du secteur du voyage ne s'est pas passé comme espéré et il est triste de voir des entreprises être encore affectées et des emplois perdus à un rythme alarmant», s'inquiète Mark Tanzer, directeur général de l'Abta. Il estime que sans mesures de soutien, qui plus est au moment où le pic de la saison d'été s'achève, «des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires seront perdus». L'étude de l'Abta survient quelques jours après l'arrêt de l'activité de l'agence de voyage pour étudiants STA Travel UK qui a dit «n'avoir pas le choi»" en raison du choc de la pandémie. L'enseigne possède plus de 50 agences dans le pays et sa faillite menace 500 emplois. Début août, le voyagiste Hays Travel, qui a racheté le réseau d'agences de Thomas Cook au Royaume-Uni, avait annoncé la suppression de 878 postes, sur un effectif total de 4 500 personnes. Il évoquait l'impact de la quarantaine et les changements dans le dispositif de chômage partiel qui met depuis début août les entreprises à contribution. Son concurrent Tui avait annoncé lui quelques jours auparavant la fermeture de 166 agences au Royaume-Uni et en Irlande, soit un tiers de son réseau, dans le cadre d'un plan de restructuration prévoyant 8 000 suppressions d'emplois dans le monde. **Mehdi A.**

Pour non-respect des mesures préventives contre le Covid-19

Plus de 3 600 commerces fermés à Alger

Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont procédé à la fermeture immédiate de plus de 3 600 commerces à travers les différentes circonscriptions administratives de la capitale, entre le 10 juillet et le 17 août courant, pour non-respect des mesures préventives prises contre la propagation de la Covid-19.

Par Lyes B.

«Pour s'assurer du respect par les commerçants des mesures préventives prises contre la propagation de la Covid-19, les services de la direction du commerce d'Alger ont contrôlé, du 10 juillet au 17 août courant, 20 477 locaux», a précisé un communiqué publié avant-hier sur la page Facebook de la wilaya d'Alger, ajoutant que cette opération a donné lieu à la fermeture immédiate de 3 637 commerces. Les services de la Sûreté ont effectué 4 851 interventions ayant permis la fermeture de 964 commerces, selon le bilan qui fait état de 15 626 interventions effectuées par les services de la direction du commerce ayant donné lieu à la fermeture de 2 673 locaux. Dans ce cadre, 442 contraventions ont été dressées pour non-port du masque et 627 autres pour non-respect de la distanciation sociale, non-respect des règles d'hygiène (805), exercice des activités commerciales non autorisées durant la période du confinement (345). **L. B.**

Sétif/assurances sociales

Un guichet de proximité itinérant dans les régions enclavées lancé

Le guichet de proximité itinérant de l'agence de Sétif de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (Cnas) sillonne depuis hier les communes lointaines et les régions enclavées pour faire connaître aux assurés les avantages accordés par cette caisse, a indiqué avant-hier, une responsable de cette institution. Cette opération devant se dérouler en collaboration avec la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (Casnos), s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public et rapprocher l'administration du citoyen, notamment pour les affiliés sociaux, issus des zones d'ombre, a déclaré à l'APS, la responsable de la cellule d'écoute et de communication auprès de l'Agence locale de la Cnas, Katia Guessoum. Cette opération qui a pour objectif d'informer sur les avantages accordés par la sécurité sociale, devra permettre «un contact direct» entre les employeurs et les assurés sociaux issus de ces régions, a-t-elle estimé.

Ce guichet itinérant sera supervisé par des cadres de la Cnas et de la Casnos, a indiqué la même responsable, précisant qu'il sera procédé, dans le cadre de cette opération, à la réception des dossiers d'immatriculation des employeurs et des salariés ainsi que les déclarations et l'explication des procédés de paiement des cotisations via la fenê-tre de la déclaration à distance en plus de l'octroi des attestations de mise à jour, d'affiliation et non-affiliation et la réception des recours, entre autres. Les encadreurs de cette opération accorderont les mots de passe aux employeurs et assurés sociaux leur permettant d'accéder la fenêtre de la déclaration à distance et l'espace El Hana qui leur donne la possibilité de suivre les dossiers d'assurance sociale et recevoir ou mettre à jour les cartes Chifa et autres services comme le capital décès, l'expertise médicale et autres, a-t-on souligné.

Le guichet itinérant de proximité entamera ses tournées à partir des localités d'Ouled Hdjidjou, Laâlalma, et Bougaba dépendants de la commune Beida Bordj (Sud de Sétif), a-t-on ajouté.

L'opération se poursuivra selon un planning adopté à la conjoncture sanitaire marquée par la propagation du coronavirus, a fait savoir la même source. **Yacine N.**

Mostaganem

Plus d'un million d'estivants sur les plages

Plus d'un million d'estivants ont visité les plages de la wilaya de Mostaganem ces cinq derniers jours, a fait savoir avant-hier la direction locale de la Protection civile. Le dispositif de la surveillance des 39 plages autorisées à la baignade le long de la côte mostaganémoise a enregistré, du 19 au 23 août en cours, une affluence de plus d'un million d'estivants venus profiter des bienfaits de la mer et fuir les températures caniculaires qui sévissent sur la région. Par ailleurs, les services de ce corps de secours ont effectué 184 interventions en mer, durant cette même période, pour sauver 125 personnes d'une noyade certaine et ont aussi secouru 37 autres blessées au niveau des plages. Les unités de secours ont transféré 22 personnes vers des centres de santé et les hôpitaux, dont un enfant de 8 ans, sauvé d'une mort certaine dans une zone non surveillée, à l'ouest des Sablettes, dans la commune de Mazaghran, a-t-on ajouté. Les interventions du dispositif de surveillance de plage s'ajoutent au bilan des activités de protection civile au cours de cette même période. Cette dernière a été marquée par 17 accidents de la circulation ayant fait au total un mort et 30 blessés. Les mêmes unités ont assuré 197 évacuations sanitaires, dont un cas d'accouchement survenu dans une ambulance lors de l'évacuation de la maman. Elles ont également effectué 15 interventions pour lutter contre divers incendies. **Kamel H.**

Sûreté nationale

Mort d'un homme qui s'était immolé par le feu à Tiaret

Un jeune homme de 30 ans est décédé dans la wilaya de Tiaret en s'immolant par le feu lors d'une intervention des services de police dans un quartier de la ville pour son arrestation en application d'une décision de justice, a indiqué avant-hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn). «Les éléments de la police relevant de la Sûreté de daïra de Aïn Dheb (Tiaret) se sont déplacés récemment à un des quartiers de la ville pour appréhender un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt pour association de malfaiteurs, coup et blessure par une arme, destruction des biens d'autrui et violation de domicile par effraction», a précisé le communiqué. "Dès leur arrivée au domicile du suspect, ce dernier qui était dans un état hystérique se mettait à insulter les agents de police de par la fenêtre de sa chambre, menaçant de s'immoler par le feu», a ajouté la même source. Face à cette situation, les éléments de la police ont tenté de raisonner le jeune homme et de le convaincre de renoncer à mettre ses menaces en exécution, mais ce dernier s'est aspergé d'essence et s'est immolé par le feu, ce qui lui a causé des brulures graves. Il a été immédiatement évacué à la polyclinique de Aïn Dheb et mis sous surveillance médicale avant de le transférer l'EHU d'Oran, où il a rendu l'âme, a affirmé la même source. **Amine K.**

Mostaganem

Décès du moudjahid Kadar Ahmed Ali Chérif

LE MOUDJAHID Kadar Ahmed Ali Chérif est décédé samedi dernier à Sidi Ali (Mostaganem) à l'âge de 82 ans et a été inhumé avant-hier, au cimetière de cette même localité, a indiqué la direction locale des moudjahidine. Né en 1938 à Sig (Mascara), le défunt moudjahid a été membre de l'organisation civile du FLN de 1957 à 1962. Condamné à mort par les autorités coloniales françaises, Kadar Ahmed Ali Chérif a été détenu à la prison d'Oran, du 19 janvier 1961 au 20 janvier 1962, a ajouté la même source. **R.N/APS**

Conservation des forêts de la wilaya d'Oran

49 ha de forêts ravagés par les incendies depuis le début de juin dernier

La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran a enregistré une baisse des dégâts causés par des feux de forêts avec 49 ha partis en fumée depuis le 1er juin dernier au 23 août courant, a fait savoir cet organisme. La chef du Bureau de la prévention, de la lutte contre les incendies et des maladies parasitaires a rappelé que l'année dernière 114 ha ont été ravagés par les flammes durant la même période. Cette année, ce sont 49 ha qui ont été détruits par 15 sinistres. Les dégâts sont constitués de 17 ha de forêts, 28 ha de maquis et cinq autres de broussailles. Ces incendies ont été localisés dans des communes d'Arzew, Bousfer, Gdyel, Oran, Bir El Djir et Hassi Benokba. La commune de Gdyel a été la plus touchée où un incendie, déclaré en juin dernier, dans la forêt Tafranet a détruit 21 ha, suivie par celle de Hassi Benokba où un incendie a endommagé, en juillet, 19 ha dans la forêt de Djebel Ahgar, a précisé Houaria Benhalima . La même responsable a expliqué que cette baisse est due aux efforts concertés des services de la Conservation des forêts et ceux de la Protection civile d'Oran pour protéger les richesses forestières. L'intervention rapide des pompiers et les travaux préventifs réalisés dont l'ouverture des pistes en forêts, le nettoyage des forêts et le placement de bandes distinctes de terres agricoles et de forêts ont été également les autres facteurs de cette baisse, selon la même source. **Anissa H.**

Avec la participation de plus de 20 artistes

Selli Hmoumek enregistrée avec un nouvel arrangement

■ *Un travail musical réunissant plus de 20 artistes des quatre coins du pays vient de voir le jour sur les réseaux sociaux. Cette vidéo présente la fameuse chanson* Selli Hmoumek *avec un nouvel arrangement signé M'barek Dakhla.*

Par Abla Selles

« C'était un défi de ma part de réunir 19 chanteurs et chanteuses de différentes villes algériennes, en plus de sept musiciens pour la réalisation de ce projet. Merci à tous ceux qui ont répondu présent. Je remercie particulièrement mon ami et frère du studio Nouba, le grand artiste Kamel Benani pour son excellent mixage » avait écrit l'artiste M'barek Dakhla sur sa page Facebook à propos d'une vidéo qu'il a partagée avec des chanteurs et musiciens algériens des quatre coins du pays chantant la fameuse chanson *Selli Hmoumek fi hadi el achiya,* cette chanson choisie du patrimoine musical algérien est interprétée avec un nouveau mixage tout en gardant son aspect authentique. Il faut savoir dans ce sens, que M'barek Dakhla avait fait l'arrangement musical et montage de cette vidéo.

Quant à Zahia Benzenghli qui a participé à ce travail, elle a écrit sur sa page Facebook : « Ravie d'avoir participé à ce chef-d'œu-vre. Je suis agréablement surprise par le résultat. Je remercie infiniment le maestro Mebarek Dekhla pour ce magnifique travail et pour tous les efforts déployés pour la réussite de ce projet. Un grand bravo aussi à la pléiade d'artistes : interprètes, musiciens et studios d'enregistrements ».

D'autres artistes ont pris part à l'image de Soffiane Lebbad, Toufik Aoun et Rafik Sahbi d'Alger, Yazid Benouhiba de Annaba, Fateh Rouana de Skikda, Farid Khodja de Blida, Djamel Khlayfia de Souk Ahras et autres. chacun des artiste participant a enregistré sa part de la chanson dans la ville où il vit et un montage des vidéos a été fait par M'barek Dakhla

En réalité, cette période de confinement obligatoire à cause du Covid-19, les artistes algériens ont essayé de garder le contact avec leurs fans à travers les réseaux sociaux. Des séances vidéo et des spectacles virtuels ont été partagés sur les réseaux sociaux mettant en valeur la richesse de la culture algérienne et le talent de nos artistes. L'interprète de musique andalouse, Zahia Benzenghli, a pris en charge, depuis le début de la pandémie, la sensibilisation des gens du Covid-19, elle a parlé des modes de transmission et des mesures de prévention. Quand la durée du confinement était prolongé, l'artiste a donné des concerts en live depuis son domicile afin d'alléger l'effet de cette période durant laquelle les gens sont obligés de rester à la maison. C'est le cas du brillant chef d'orchestre Djawed Kara, les interprètes de musique andalouse, Lamia Aït Amara, Lila Borsali, Abbes Righi, Brahim Hadj Kacem, Amina Karadja, Mansour Brahimi, Nadjib Gamoura et autres. Des vidéos d'autres musiques de l'Algérie sont partagées par cheb Khalas, Chemsou Freeklane et autres. L'artiste Lamia Maâdini a choisi, pour sa part, de partager des souvenirs avec les différentes associations avec lesquelles elle a travaillé.

Il y a aussi l'Agence algérienne pour le rayonnement culturelle qui a choisi de présenter des plasticiens dans leurs ateliers, revisiter des long métrages du cinéma algérien ainsi qu'universel et difuser des spectacles virtuels d'artistes algériens représentant différentes régions du pays.

L'établissement Art et Cultures et le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi ont mis en valeur la culture algérienne sur sa chaîne YouTube et page Facebook.

Les directions de la culture des différentes villes du pays n'ont pas manqué de proposer des programmes artistique en cette période de confinement. Chacune des villes algériennes a œuvré pour mettre la lumière sur la culture locale et la créativité des jeunes artistes. Dans cette perspective, les directions de la culture de Chlef et Annaba ont été les plus actifs selon le nom-bre d'activité proposé. Ainsi, elles ont reçu un grand nombre de message d'encouragement.

Sachant qu'il viendra le jour où ce confinement prendra fin, les activités culturelles virtuelles seront-ils la nouvelle tendance vue l'affluence du public ? Seuls les prochains jours pourront nous réponde.

A. S.

La diplomatie algérienne à travers l'histoire

Nouveau livre de Abdelhamid Senouci Bereksi

Le diplomate algérien à la retraite, Abdelhamid Senouci Bereksi a publié récemment un nouveau livre intitulé *Introduction à la diplomatie algérienne : des rois amazighs aux hirakistes* dans lequel il a mis en exergue l'histoire de la diplomatie algérienne depuis les temps anciens.

Paru en anglais aux éditions Rafar sous le titre *An Introduction To Algerian Diplomacy : from the Aguellids to the Hirakists*, le livre est composé de quatre chapitres, dont le premier traite de l'histoire de la diplomatie depuis les rois amazigh en passant par les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Turcs à l'époque de la colonisation française et enfin la période post-indépendance.Soulignant que les premiers contacts de la région connue aujourd'hui comme étant l'Algérie et ses habitants amazighs autochtones avaient été avec les Phéniciens, il rappelle que peu d'informations existent sur eux «à part qu'ils ont établi des comptoirs maritimes, qui ont et un rôle vital dans les échanges commerciaux». S'agissant de la diplomatie algérienne à travers les différents royaumes après la venue des Arabes, l'auteur cite à titre d'exemple l'Etat rustumide «qui a relié le Sahara à la région du Maroc», les Hammadites, dont le règne a été marqué par la tolérance envers les étrangers, et Tlemcen, qui a été, a-t-il dit, «le plus important centre commercial reliant l'Afrique à l'Europe».

Concernant, la diplomatie algérienne durant les Ottomans, l'auteur rappellera que l'Algérie était, durant l'époque des deys, «un allié des Ottomans, mais spirituellement attachée au Califat», tout en étant indépendante d'Istanbul puisque ses relations diplomatiques étaient établis en son nom.

Concernant la diplomatie algérienne durant l'époque coloniale française, M. Senouci Bereksi traite cette époque en trois étapes.

Outre la première (1830-1919) marquée par les révolutions populaires, comme celle de Ahmed Bey, et la deuxième (1919-1954) par les mouvements politiques de résistance, comme celui de Messali El Hadj, l'auteur qualifie la troisième (1954-1962) de période de»"diplomatie de guerre» ou «diplomatie de libération», lorsque le Front de la libération nationale (FLN) a adopté une politique de guerre et au même temps une diplomatie internationale au plus hauts niveaux.

Après l'indépendance, la diplomatie algérienne avait acquis de «solides fondements» et «la capacité d'adaptation» à l'environnement international, dira M. Senouci Bereksi.

Dans le deuxième chapitre intitulé *Questions importantes pour la diplomatie algérienne,* l'auteur aborde la Constitution algérienne, en tant que législation définissant «les grandes dimensions» de la diplomatie algérienne.

Les réformes du ministère des Affaires étrangères, les ambassadeurs, les consules et «la priorité» de l'intérêt national dans les relations internationales, sont également traitées dans ce chapitre par l'auteur qui présente une liste des questions et des grands domaines de la politique extérieure de l'Algérie.

Le troisième chapitre intitulé *Approches sur la diplomatie algérienne*, porte sur des exemples de pays «amis» qui ont un partenariat «important et historique» avec l'Algérie.

Sous le titre, *Le Hirak populaire et la diplomatie*, l'auteur relève dans le quatrième chapitre que «le caractère pacifique" ayant marquée les manifestations des Algériens en 2019 et leurs revendications de démocratie, de transparence et d'un Etat de droit avaient eu un impact positif sur l'image de l'Algérie à l'extérieur».

L'ouvrage de 111 pages contient, en outre, plusieurs cartographies et photographies de personnalités historiques algériennes et étrangères ainsi que des images de sépultures, de ruines, de pièces de monnaie et des copies de manuscrits et de traités.

L. B.

Moyen-Orient

Mike Pompeo en Israël, au premier jour d'une tournée de plusieurs jours

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a entamé hier en Israël une tournée au Moyen-Orient pour tenter de convaincre des pays arabes de normaliser leurs relations avec l'Etat hébreu dans la foulée d'un accord avec les Emirats arabes unis.

Par Rosa C.

Arrivé en Israël, le visage barré d'un masque sanitaire aux couleurs du drapeau américain, M. Pompeo a commencé ses entretiens à Jérusalem avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui devaient être axés sur l'Iran et «l'approfondissement» des relations entre Israël et des pays arabes selon son porte-parole à Washington.

Il doit aussi s'entretenir avec son homologue Gabi Ashkenazi et le ministre de la Défense, Benny Gantz. Depuis l'annonce le 13 août de l'accord de normalisation entre les Emirats et Israël, conclu sous l'égide des États-Unis, les spéculations vont bon train sur les autres candidats possibles à une normalisation avec l'Etat hébreu : Bahreïn, Oman, Soudan. Après Israël, M. Pompeo doit se rendre à Khartoum pour «exprimer son soutien à un approfondissement des relations Israël-Soudan» et à la «transition» politique dans ce pays qui a tourné la page en 2019 de trois décennies sous l'autocratie d'Omar el-Béchir, selon le porte-parole américain.

Puis il doit aller à Bahreïn et aux Emirats. «Il y a de nombreux pays offrant des possibilités (de paix). Je ne veux nommer aucun en particulier, mais nous espérons des développements très rapidement, dans les semaines ou mois à venir», a déclaré, ce week-end, Ron Demer, ambassadeur israélien à Washington, sur la chaîne Al-Arabiya.

A la faveur de la normalisation, Israël et les Emirats ont dit vouloir multiplier les échanges commerciaux, la vente de pétrole émirati à Israël et de technologie israélienne aux Emirats, en plus de doper le secteur du tourisme, avec des projets de vols directs entre Tel-Aviv et Dubaï et Abou Dhabi. M. Netanyahu a dit souhaiter que ces vols traversent l'espace aérien de l'Arabie Saoudite, mais le Royaume saoudien a exclu tout accord avec Israël avant un règlement de paix israélo-palestinien. Le plan Trump pour le Moyen-Orient annoncé en janvier prévoit une coopération entre Israël et des pays arabes hostiles à l'Iran, ennemi juré de l'État hébreu, ainsi que l'annexion de pans de la Cisjordanie par Israël.

Les Emirats assurent que l'accord avec Israël prévoit de «mettre fin à toute annexion supplémentaire» en Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. M. Netanyahu affirme que l'annexion est simplement «reportée».

La direction palestinienne a dénoncé un «coup de poignard dans le dos» après l'accord conclu par les Emirats.

Les Palestiniens, du Fatah laïc de Mahmoud Abbas aux islamistes du Hamas, tentent de mobiliser des puissances régionales pour faire obstacle à la normalisation.

Ph.> D. R.

Au pouvoir à Ghaza, territoire palestinien de deux millions d'habitants, le Hamas a appelé les leaders régionaux à «briser le silence» et faire pression sur Israël pour «mettre fin» au blocus imposé sur cette enclave.

La «normalisation» avec Israël contribue au «maintien des crimes et des violations» contre les Palestiniens, a-t-il soutenu, après de nouveaux échanges de tirs avec l'armée israélienne dans et autour de Ghaza.

La normalisation «permettra de changer la trajectoire de la région, d'un passé d'hostilités et de conflits à un autre d'espoir, de paix et de prospérité», a plaidé Youssef al-Otaïba, ambassadeur des Emirats à Washington, dans une lettre publiée la semaine dernière en Une du journal *Yediot Aharonot*, le plus vendu en Israël.

Mais il a aussi prévenu que des «difficultés» pourraient survenir, sans toutefois remettre selon lui en cause l'accord.

Un sujet reste particulièrement sensible pour Israël: la vente possible d'avions de combat F-35 par les États-Unis aux Emirats.

Ces derniers disposent d'une soixantaine de Mirage 2000, un avion de combat polyvalent, mais selon le *New York Times* l'administration Trump a «accéléré» son offensive pour vendre des F-35 de nouvelle génération aux Emirats.

Historiquement, Israël s'oppose à la vente de F-35 aux autres pays du Moyen-Orient, y compris à la Jordanie et à l'Egypte - pays avec lesquels il a signé des accords de paix - car il veut maintenir sa supériorité technologique dans la région.

M. Netanyahu a soutenu que l'accord avec les Emirats n'incluait pas de clause concernant le F-35. «Les Emiratis disent qu'il y a eu une promesse, Israël dit non, mais il y a des arrangements qui peuvent être réalisés pour satisfaire Israël», explique à l'AFP, Joshua Teitelbaum, spécialiste du Golfe à l'université israélienne Bar-Ilan.

R. C.

Commentaire

Menace

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump, s'il sait qu'il peut compter sur sa base d'électeurs qui lui sont extrêmement fidèles, sait aussi que beaucoup d'électeurs conservateurs se sont abstenus en 2016 de voter pour lui, jugeant ses sorties sur l'immigration ou encore sur le rôle des Etats-Unis sur la scène internationale incompatibles avec leurs propres valeurs. En effet, ses dernières années, beaucoup d'élus républicains se sont convertis soudainement aux bienfaits de l'immigration, voyant bien que s'ils maintenaient leurs discours anti-immigration, ils risquaient de perdre leurs élections dans les grands Etats à fortes populations hispaniques. Trump avait aussi, en 2016, insisté sur sa volonté de ne plus faire des USA le gendarme du monde, en envoyant des troupes américaines risquer leurs vies dans des conflits qui ne les concernaient pas, loin de l'idéologie interventionnistes des présidents Bush par exemple. Mais aujourd'hui en difficulté dans les sondages pour l'élection présidentielle de novembre prochain, Trump mise sur certains des thèmes favoris des conservateurs : la peine de mort et la tolérance zéro. C'est ainsi que le président américain a réclamé, il y a quelques jours, que l'auteur de l'attentat à la bombe du marathon de Boston soit à nouveau condamné à la peine de mort, critiquant l'annulation récente de sa peine par une cour d'appel. «Tant de vies perdues ou ruinées» : «la peine capitale a rarement été autant méritée» que pour Dzhokhar Tsarnaev, a tweeté le président américain, qui mène une campagne de réélection axée sur la «fermeté». «Le gouvernement fédéral doit à nouveau réclamer la peine de mort notre pays ne peut pas laisser la décision d'appel en vigueur», a-t-il encore estimé. Evoquant notamment des problèmes dans la sélection des jurés, une cour d'appel fédérale de Boston a annulé vendredi une partie du jugement de Djokhar Tsarnaev et renvoyé son dossier devant un tribunal de première instance pour un reexamen. Quelle qu'en soit l'issue, il restera condamné, au minimum, à la rétention à perpétuité. Etudiant d'origine tchétchène, il avait été condamné à mort en juin 2015 pour avoir posé, avec son frère aîné, Tamerlan, deux bombes artisanales près de la ligne d'arrivée du marathon de Boston, faisant trois morts et 264 blessés. Sa défense a toujours affirmé que le jeune homme, âgé de 19 ans à l'époque (27 aujourd'hui), était sous l'influence de son aîné. Tamerlan Tsarnaev a été tué par les forces de l'ordre, trois jours après l'attentat, à l'issue d'une chasse à l'homme dans la banlieue de Boston. Lors de leur cavale, les deux frères ont abattu un policier. Et la demande Trump est appuyé par celles de nombreux survivants de l'attentat qui ne comprennent pas la décision de la cour d'appel. «Il doit mourir», a ainsi écrit la survivante Adrianne Haslet sur Instagram à propos de Tsarnaev. Cette danseuse qui a perdu une jambe dans l'attaque, était l'une des 17 personnes laissées sans au moins un membre à la suite des explosions déclenchées par des bombes que les frères Tsarnaev ont plantés alors qu'une foule se rassemblait près de la ligne d'arrivée d'un des événements de course à pied les plus célèbres d'Amérique. «La peine de mort devrait être utilisée dans ce cas particulier» a écrit Haslet. «Ce terroriste a admis au tribunal qu'il était coupable de crimes commis contre notre pays. Il a avoué. … Il est une menace pour nous tous et il doit mourir». Reste à savoir si la prise de position de Trump séduira les conservateurs plus modérés, qui refusent habituellement ses positions trachées sur de nombreuses questions, mais qui refusent comme le veulent les Démocrates de supprimer la peine capitale du système judiciaire américain.

F. M.

Cuba

Une tempête tropicale frappe l'ile après un passage meurtrier en Haïti

La tempête tropicale Laura, qui devrait devenir un ouragan, a atteint Cuba dans la nuit de dimanche à hier après avoir fait au moins 12 morts en Haïti et en République dominicaine, alors que l'ouragan Marco se dirige vers le sud des États-Unis.

Le fait que deux ouragans, ou phénomènes météorologiques proches, se suivent d'aussi près dans le Golfe du Mexique est extrêmement rare, selon les médias américains.

La tempête Marco est devenue un ouragan dimanche avec des vents soufflant à 120 km/h qui sont attendus «le long d'une partie de la côte américaine du Golfe» du Mexique, selon le Centre national des ouragans (NHC), basé à Miami.

L'ouragan devrait «s'approcher de la côte sud-est de la Louisiane hier» et commencer à s'affaiblir une fois qu'il aura touché terre.

Laura, qui a provoqué des inondations en Haïti et en République dominicaine, tuant 12 personnes, devrait, elle aussi, devenir un ouragan et pourrait frapper cette même région américaine. «Laura devrait se déplacer dans le centre et le nord-ouest du Golfe du Mexique ce soir et demain», selon le NHC.

Laura, qui se déplace rapidement, à 33 km/h, a atteint Cuba dans la nuit de dimanche à hier.

«C'est une tempête tropicale qui n'a pas encore l'organisation que pourrait avoir un ouragan», a dit à la télévision étatique le météorologue, José Rubierta.

Laura est entrée par l'est de Cuba avec des rafales atteignant les 146 km/h et des vagues de plus de 3 mètres sur la localité de Maisi, à la pointe orientale de l'île, dans la province de Guantanamo, où l'électricité a été coupée par précaution.

Les vents ont provoqué des dégâts matériels, comme les toitures de zinc et quelques maisons, et la chute d'arbres, mais sans faire de victime pour l'heure, selon la presse étatique.

A Guatanamo et Santiago de Cuba, près de 120 000 personnes ont été évacuées de manière préventive vers des logements de proches et des abris dédiés à ce type d'événement.

Laura devrait passer près de la capitale, La Havane puis repartir vers la mer, éventuellement par Pinar Rio (extrême ouest), en direction du nord-ouest. En Haïti, neuf personnes sont mortes lors du passage de Laura et deux sont portées disparues, selon le dernier bilan communiqué dimanche après-midi par le président.

NA Hussein-Dey

Betrouni deuxième recrue estivale

L'ATTAQUANT de la JSM Skikda, club promu en Ligue 1 professionnelle de football, Réda Betrouni, s'est engagé avec le NA Husseïn-Dey pour un contrat de deux saisons, a-t-on appris dimanche auprès du club algérois. Betrouni (29 ans) devient ainsi la deuxième recrue estivale du Nasria, après le milieu défensif Hocine El-Orfi, également signataire d'un bail de deux ans, lui qui effectue son retour chez les "Sang et Or", après un premier passage pendant trois saisons (2016-2019). Par ailleurs, le Nasria est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur en vue de la saison prochaine. Le nom de l'ancien coach de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud revient avec insistance du côté du NAHD, mais également celui de Dziri Billel, actuellement sur le banc du CABB Arreridj, lui qui avait déjà dirigé le Nasria.

Ligue des champions

Le Bayern maîtrise le PSG et remporte son 6e sacre

LE BAYERN Munich est couronné dimanche soir champion d'Europe pour la sixième fois de son histoire après avoir battu le Paris SG par un but à zéro au Stade de la Luz à Lisbonne.L'attaquant Kingsley Coman a brisé les illusions de son club formateur (PSG) par une tête piquée (59e) et expédié sur le toit de l'Europe le Bayern, lauréat de son deuxième triplé Championnat-Coupe-C1 après 2013. Le Paris SG est tombé de haut lors de sa première finale de Ligue des champions face au Bayern Munich, malgré plusieurs occasions offertes, notamment par Neymar (18e) ou Kylian Mbappé (45e).

Boxe/Best Awards-2020

Benchabla et Romaïssa désignés meilleurs athlètes de l'année

LES BOXEURS algériens, Abdelhafid Benchabla (messieurs) et Boualem Romaïssa ont été désignés par la Fédération algérienne de boxe (FAB) comme meilleurs athlètes de l'année 2020 (Best Wards-2020), a indiqué dimanche l'instance fédérale. Ayant pris part à trois Jeux olympiques (Pékin-2008, Londres-2012 et Rio-2016, Benchabla occupe actuellement la 6e position avec un total de 700 points chez les 91 kg, une catégorie dominée par le Russe Muslim Gadzhimagomedov qui totalise 1900 pts. Le natif de Zemmouri (wilaya de Boumerdes) a déjà composé son billet qualificatif aux Jeux olympiques 2021 à Tokyo, une quatrième participation qui sera certainement la dernière pour ce talentueux boxeur qui avait raté de peu le podium lors des JO-2012 à Londres. Chez les dames, Boualem Romaïssa (51 kg) partage la 8e place mondiale avec la Colombienne Valencia Victoria Lorena avec 700 pts. La première place de la catégorie est revenue à la Nord-Coréenne Panf Chol Mi qui a totalisé 2350 pts. Médaillée d'or aux Jeux africains 2019 à Rabat, Boualem, qui a débuté sa carrière en 2013, a créé la surprise en allant chercher une place aux JO de Tokyo, un évènement dont rêve chaque athlète de haut niveau.

Judo /Qualifications aux JO 2020)

La sélection nationale (messieurs) entame un stage à Tikjda

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de judo, composée de 15 athlètes, a entamé dimanche un stage au Centre de préparation de Tikjda, qui s'étalera au 10 septembre, en vue des qualifications aux prochains Jeux olympiques JO 2020 de Tokyo, reportés à 2021, et aux prochains Jeux méditerranéens (JM-2022 à Oran), a annoncé samedi soir la fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Il s'agit de Salim Rebahi (-60 kg), Mohamed Rebahi (-60 kg), Wail Ezzine (-66 kg), Boubekeur Rebahi (-66 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Idris Messaoud (-73 kg), Abderrahmane Laouar (-81 kg), Kabri Oussama (-90 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Mouad Bouaboub (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), Mustapha Yasser Bouammar (-100 kg), Lili Mohamed El Mehdi (+100 kg), et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg). Prévu initialement samedi, le début de ce stage a été décalé de 24 heures. La FAJ devait attendre les résultats des tests de dépistage de coronavirus, qui se sont révélés tous négatifs.

Dans le même registre, la FAJ a désigné son médecin fédéral, pour une meilleure coordination avec le Centre national de la médecine du sport (CNMS), dans l'objectif de l'application stricte du protocole sanitaire d'usage (Covid-Manager). Le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet dernier avoir autorisé les athlètes algériens «qualifiés et qualifiables» pour les prochains Jeux olympiques d'été à reprendre les entraînements, mais dans «le strict respect des mesures de protection».

Préparation de la saison 2020-2021

La FAF organise une série de réunions

■ Une série de réunions pour préparer la nouvelle saison footbalistique 2020-2021 sera organisée par la Fédération algérienne de football (FAF) du 23 au 31 août.

Par Mahfoud M.

La première réunion, devait être consacrée aux dispositions réglementaires du football amateur pour la saison 2020-2021. La deuxième devait aborder la préparation du calendrier des assemblées générales ordinaires restantes (AGO), et de celui des assemblées générales électives (AGE) de toutes les Ligues de wilaya, notamment. Le mardi 25 août (aujourd'hui), une réunion de travail sera consacrée à l'analyse de la situation de tous les championnats de jeunes de la saison 2019-2020 et une projection sur celle 2020-2021. De son côté, le président FAF Kheireddine Zetchi, et celui de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, présideront demain 26 août à 10h30 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, une réunion de travail à laquelle seront conviés les présidents des clubs de Ligue 1 professionnelle, accompagnés des entraîneurs ou des DTS (directeur technique sportif, Ndlr). Le même lieu, soit l'auditorium Omar Kezzal du CTN de Sidi Moussa, abritera lundi 31 août à 10h30 une autre réunion, cette fois présidée par le président de la FAF et Ali Malek, président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), en présence des présidents des clubs de la Ligue 2, accompagnés également des entraîneurs ou des DTS, souligne la FAF. Le président de de la direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) Réda Abdouch, sera également présent à cette séance et fera un exposé sur la situation des clubs professionnels et abordera le volet relatif à la liquidation des sociétés sportives par actions (SSPA). Lors de ces deux réunions, avec les 20 clubs de la Ligue 1 professionnelle d'une part, et des 36 clubs de la Ligue 2 répartis en deux groupes de 18 d'autre part, dont certains garderont leur statut professionnel, les présents examineront ensemble les différents scénarios du déroulement de la saison 2020-2021, explique l'instance fédérale. La saison 2019-2020 n'a pu aller à son terme en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). La FAF a consulté les membres de l'assemblée générale pour donner suite à la saison. La majorité a opté pour le choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation.

M. M.

Ph.> D. R.

Zetchi prépare le retour à la compétition

Schalke 04

Scheinder : «Bentaleb est avec nous pour l'instant»

Le directeur sportif du Schalke 04 (Div.1 allemande de football), Jochen Scheinder, a affirmé, samedi au site du de Bundesliga, que le milieu international algérien Nabil Bentaleb, dont le prêt à Newcastle (Angleterre) est arrivé à terme, pourrait faire partie de l'effectif de l'équipe pour la saison 2020-2021. «Dans l'état actuel des choses, Bentaleb jouera pour nous au cours de la saison à venir car aucun club ne lui a fait d'offre», a déclaré Scheinder, ajoutant qu'au cas où un club s'intéresse à lui, les dirigeants de Schalke 04 en discuteront avec le joueur. Pour le directeur sportif, la direction de Schalke 04 se concentre toujours sur les faits et ne s'implique pas dans des spéculations. «Donc, je suppose qu'il restera avec nous parce qu'il n'y a tout simplement rien de concret. Pour nous, les contrats sont des faits» . Bentaleb (25 ans) avait rejoint les Magpies de Newcastle en janvier dernier en prêt pour six mois avec option d'achat, qui n'a pas été levée par les Anglais. Le natif de Lille (France) compte 12 apparitions en Premier league. «A l'entraînement jusqu'à présent en Autriche pour le 2e stage de préparation, Bentaleb est très heureux d'être à nouveau avec l'équipe. Je m'attends à ce qu'il apporte sa qualité et qu'il travaille avec nous pour préparer la nouvelle saison. Il l'a fait avec brio lors des premières séances d'entraînement», a indiqué Scheinder. Mis sur le marché des transferts depuis plusieurs mois, l'international algérien, Nabil Bentaleb, pourrait être cédé en cas d'offre sérieuse, surtout que Schalke 04 est en proie à des difficultés financières.

Nice-Lens

Gouiri Amine signe un doublé

Le Franco-algérien, Amine Gouiri, a été l'artisan de la victoire de son équipe, l'OCG Nice devant le RC Lens (2-1), acquise dimanche à domicile, en match comptant pour la 1re journée d'ouverture de la Ligue 1 française de football. En l'absence des deux autres internationaux algériens, le défenseur Youcef Atal, blessé aux ischios-jambiers, et l'attaquant Hicham Boudaoui,qui souffre d'une lésion méniscale, l'entraîneur niçois, Patrick Vieira a du faire appel aux deux joueurs d'origine algérienne, Eddy Sylvestre et Amine Gouiri. Ce dernier s'est illustré de fort belle manière en inscrivant les deux buts de son équipe (23e et 75e minutes). L'équipe lensoise promue cette saison en L1, avait ouvert le score par Gael Kakuta (11e sur penalty). Grâce à ce doublé, Gouiri occupe provisoirement seul la tête de classement des buteurs. La nouvelle saison de la Ligue 1 française a débuté vendredi avec le match entre les Girondins de Bordeaux et le FC Nantes (0-0). Le milieu défensif international algérien de Nantes Mehdi Abeid, testé positif au coronavirus (Covid-19), n'a pas été retenu pour cette rencontre.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Mostaganem

Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine de 10 personnes

UNE TENTATIVE d'immigration clandestine de 10 personnes a été mise en échec, ces dernières 24h, au large de Mostaganem, a-t-on appris hier auprès du groupement territorial des garde-côtes. Les garde-côtes ont intercepté, dimanche, lors de leur patrouille en mer, une embarcation de fabrication artisanale, à 10 miles (16 km) au nord de la plage de Ouillis (Benabdelmalek Ramdane) à bord de laquelle se trouvaient 10 personnes, a-t-on indiqué de même source. Les mis en cause, dont une mineure, ont été conduits au port de Mostaganem pour effectuer des procédures juridiques en vigueur et pour recevoir les premiers soins assurés par l'hôpital avancé de la Protection civile, où le dispositif de prévention contre le coronavirus (Covid-19) a été activé, en collaboration avec les services compétents. Ils seront présentés devant les services de Sûreté avant leur comparution devant le juge pour tentative d'immigration clandestine par voie maritime, a-t-on indiqué de même source.

A O.

Présidence

Le chef de l'Etat reçoit l'ambassadeur de l'Inde au terme de sa mission en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République de l'Inde à Alger, Satbir Singh, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune m'a fait l'honneur d'un accueil chaleureux, et qui m'a assuré de son attachement au développement des relations bilatérales», a déclaré à la presse M. Satbir Singh à l'issue cette audience. Se félicitant des propositions faites, dans ce sens, par le Président Tebboune, l'ambassadeur de l'Inde a souligné que les deux pays œuvreront à la concrétisation de ces objectifs. Il a fait état, dans le même contexte, d'un «intense agenda» à compter de l'année prochaine, «dont la concrétisation devrait permettre d'intensifier la coopération entre l'Algérie et l'Inde».

R N.

Béjaïa

29 accidents enregistrés le mois de juillet dernier

«**QUELQUES** 29 accidents de la route ont été enregistrés par les services de la Sûreté de wilaya durant le mois de juillet dernier», a indiqué récemment la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse qui nous a, récemment, été transmis. «La majorité des accidents qui ont fait 43 blessés et 01 décès est due au facteur humain, a-t-on souligné. Dans le registre de la sécurité routière, quelque 1687 contraventions ont été établies durant la même période dont 93 pour délits routiers prononcés à l'égard des motocyclistes pour non port de casques de sécurité, absence de papiers et manœuvres dangereuses. Il est fait état aussi dans le bilan, 91 délits routiers dont 23 commis par des motards, en majorité pour «défaut d'assurance et permis de conduire». La police a, également, effectué quelques 516 retraits de permis de conduire dont 60 à l'encontre des motards, 152 véhicules et 57 motos mises en fourrière. Dans le registre du contrôle, ce sont au total 12043 véhicules et 1083 motos qui ont été vérifiés durant la même période. Par ailleurs, quelques 165 délits routiers ont été enregistrés à l'issue de 11 opérations de surveillance effectuées sur les routes. Par ailleurs, dans le cadre de l'application de mesures de lutte contre la pandémie du Covid-19, la sûreté de wilaya a pu contrôler 9660 personnes durant le mois de juillet dernier et verbalisé 856 personnes pour violation des règles de confinement sanitaire. Quelque 6 639 véhicules ont, également, été contrôlés dont 111 ont été mises en fourrière. En outre, 1 151 motos ont été contrôlés dont 58 ont été mises en fourrière, 788 infractions ont été constatées pour motif de non port de masque facial, 83 autres pour vente sans respect des règles sanitaires et 10 infractions liées au non-respect de la distanciation physique. Les services de Sûreté de wilaya ont mené durant la même période, 1 648 campagnes de sensibilisations, neuf autres opérations de désinfection des places publiques. Dans le cadre du contrôle du protocole sanitaire du transport urbain de voyageurs, il a été enregistré une infraction, trois autres dans le transport collectif et deux infractions dans les taxis.

H. Cherfa

Finances

La BNA lance des produits de la finance islamique à Blida et à Chlef

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, dans un communiqué, le lancement des produits de la finance islamique dans deux de ses agences dans les wilayas de Blida et de Chlef.

Par Samy Y.

Il s'agit de l'agence de Blida, Les Bananiers 445 et de l'Agence principale de Chlef 275, a-t-elle précisé. L'offre de lancement comporte neuf produits conformes aux préceptes de la charia Islamique : il s'agit des comptes chèque islamique, courant islamique, épargne islamique, épargne islamique «Jeunes», investissement islamique non restreint, Mourabaha immobilier, Mourabaha équipements, Mourabaha automobile et Ijara. Ces produits sont destinés à différents segments du marché, à savoir les particuliers, les épargnants, les professionnels et les entreprises. Les détails de ces produits ainsi que les simulateurs Mourahaba et Ijara sont disponibles sur le portail web dédié par la banque à la finance islamique (www.financeislamique.bna.dz). La BNA vient ainsi à «confirmer son engagement à déployer l'activité Finance islamique sur une cinquantaine d'Agences avant la fin du mois de septembre 2020», a souligné la banque dans son communiqué.

S. Y.

Congo

Décès de l'ancien président Pascal Lissouba

L'ANCIEN président congolais, Pascal Lissouba, qui a dirigé le Congo de 1992 à 1997, est décédé, hier en France, à l'âge de 88 ans des suites d'une maladie, a-t-on indiqué auprès de son parti, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). «Le président Lissouba est décédé aujourd'hui des suites d'une ma-ladie», a déclaré le député Honoré Sayi, porte-parole de l'UPADS. Il est décédé à Perpignan, dans le sud de la France, a-t-il précisé. «Avec un coeur lourd et meurtri, je vous annonce le décès hier 24 août 2020 de mon père, le professeur Pascal Lissouba, ancien président de la République du Congo, à son domicile en France», a écrit sur Facebook Jérémie Lissouba, fils du président Lissouba et député congolais. Né le 15 novembre 1931 à Tsinguidi, dans le district de Mayoko (sud-ouest du Congo), Pascal Lissouba a occupé les fonctions de ministre de l'agriculture sous l'ère du premier président du Congo indépendant Fulbert Youlou (1963-1965), avant de devenir Premier ministre de Alphonse Massamba Débat en 1965-1966. Fondateur de l'UPADS en 1991, Lissuba avait été élu président en 1992 lors du premier scrutin pluraliste dans ce petit pays d'Afrique centrale.

Des réductions et des offres spéciales au profit du personnel de la santé

Marriott International lance son offre Welcome Back en Algérie

Après plusieurs mois au ralenti, causé par la pandémie du Coronavirus, désormais, c'est à nouveau possible de planifier et réserver des séjours dans l'ensemble des hôtels Marriott International au moment où les choses reprennent leur cours petit à petit. A cet effet, la chaîne hôtelière Marriott International en Algérie reprend toutes ses activités de plus belle et lance à cette occasion son offre Welcome Back. Ainsi, en réponse à la demande grandissante des touristes locaux, à la suite des restrictions de voyage imposées par les autorités publiques afin de contrer la menace du Covid-19, Marriott International lance en Algérie son offre Welcome Back valable jusqu'au 30 septembre et une autre au profit du personnel de la santé jusqu'au 28 février 2021. Des réductions jusqu'à 25% sur les chambres, des petits-déjeuners gratuits et des restaurants ouverts, tout a été pris en compte dans le but d'assurer aux arrivés les commodités nécessaires pour leur permettre un agréable séjour. Au moment où «les pays procèdent à la réouverture progressive du secteur hôtelier, le marché algérien connaît une forte demande de séjours de la part des résidents locaux. Cela est dû au travail incroyable des autorités locales pour préserver la santé publique par les différentes mesures sanitaires afin de créer un environnement propice et sain dans tous les secteurs, y compris l'hôtellerie. Nous sommes ravis d'accueillir à nouveau nos invités et nous sommes impatients de leur offrir de formidables expériences dans l'ensemble de notre portefeuille diversifié», a déclaré Neal Jones, directeur des ventes et du marketing de la région Emea (Europe, Moyen-Orient et Afrique) au sein de Marriott International, à l'occasion du lancement de cette nouvelle offre.

L.N.